



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

**Produit:** BEM **Numéro d'identification :** 6507-128  
**Fabricant:** W. R. MEADOWS OF CANADA **Adresse:** 70 Hannant Court  
Milton, Ontario Canada L9T 5C1  
**Téléphone:** (905) 878-4122 **En cas d'urgence, faites le (800) 424-9300 (CHEMTREC)**  
**Date de la révision:** 31-01-2018  
**Utilisation:** Scellant à mûrissement par voie humide

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES RISQUES ET LIMITES D'EXPOSITION

<b>HMIS</b>	<b>RISQUES</b>	
Santé	<b>Avertissement!</b>	
Inflammabilité	Cause une irritation de la peau	
Réactivité	Aucun des composants de ce produit n'est	
Protection personnelle	reconnu comme étant cancérigène.	

## SECTION 3: COMPOSANTS DANGEREUX

Nom du produit chimique:	Numéro CAS	% en poids	SARA	Pression de vapeur (mm Hg@20°C)	LIE (@24°C)
1. Asphalte de pétrole	8052-42-4	Exclusif	Non	SO	SO
2. Aminosilane	1760-24-3	1 à 5	Non	SO	SO

D'après les exigences rapportées dans la Section 313 du titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1966 (SARA) et 40 CFR Partie 372, les produits chimiques enregistrés dans la liste 313 (40 CFR Partie 373.65) sont identifiés sous l'entête « SARA 313 ». SO = Sans objet

## SECTION 4: MESURES D'URGENCE ET DE PREMIERS SOINS

**CONTACT AVEC LES YEUX:** Si une irritation se manifeste et persiste, transporter la victime loin de la zone d'exposition à l'air pur. Rincer les yeux à l'eau durant quinze (15) minutes. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

**CONTACT AVEC LA PEAU:** Laver les zones affectées avec de l'éthanol, puis avec de l'eau et du savon.

**INHALATION:** Voie d'exposition improbable. Si des symptômes respiratoires apparaissent, faire un suivi médical.

**INGESTION:** Voie d'exposition improbable. Si ingéré, consulter un médecin ou un centre antipoison.

**PRINCIPAUX SYMPTÔMES/EFFETS, AÏGUS ET CHRONIQUES:** Voir Section 11 pour les symptômes et les effets.

## SECTION 5: RISQUES D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

**POINT ÉCLAIR:** SO

**MOYENS D'EXTINCTION:** Eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone, poudre chimique.

**RISQUE CHIMIQUE ET D'INCENDIE:** La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des oxydes de soufre, de l'hydrogène sulfuré et des produits de combustion incomplète.

**PRÉCAUTIONS/ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE:** Les contenants exposés à une chaleur intense devraient être refroidis pour éviter la surpression qui pourrait les rompre. Les pompiers devraient porter un équipement de protection complet de même qu'un respirateur autonome.

## SECTION 6: MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

**PROCÉDURE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT:** GROS DÉVERSEMENT>>Évacuer le personnel non protégé de la zone dangereuse. Porter des vêtements de protection appropriés. Obturer la source de la fuite si c'est sans danger. Retenir et contenir. Si un nuage de vapeur se forme, un brouillard d'eau peut être utilisé pour l'éliminer; contenir l'écoulement. Retirer avec une suceuse mobile ou pomper dans des bacs de récupération/stockage. Essuyer le résidu avec un produit absorbant tel que l'argile, le sable ou toute autre matière adéquate; placer dans un contenant étanche pour une élimination adéquate. Laver la surface avec de l'eau pour éliminer toute trace; disposer des solutions de lavage tel que ci-dessus. PETIT DÉVERSEMENT>>Ramasser avec un matériau absorbant et placer dans un contenant étanche; sceller bien pour une élimination appropriée.

## SECTION 7: MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**MANIPULATION:** Éviter le contact direct. Employer un équipement de protection personnelle approprié.

**ENTREPOSAGE:** Entreposer dans un endroit frais et sec. Éviter les sources d'humidité.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Nom du produit chimique:	OSHA				ACGIH			
	LEP	LEP/PLAFOND	LEP/LECT	PEAU	VS	VS/PLAFOND	VS/LECT	SKIN
1. Asphalte de pétrole	5 mg/m <sup>3</sup> *	NE	NE	NE	5 mg/m <sup>3</sup> *	NE	NE	NE
2. Aminosilane	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE	NE

\*: vapeurs d'asphalte NE: Non établi

**SÉCURITÉ INTÉGRÉE :** Aucune requise dans des conditions normales d'utilisation.

**EQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE:** Lunettes de sécurité, gants résistant aux produits chimiques. Une protection respiratoire n'est pas normalement requise. Éviter le contact direct.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>POINT D'ÉBULLITION :</b> NE	<b>DENSITÉ DE VAPEUR:</b> >1 (Air=1)	<b>% VOLATILE EN VOLUME:</b> NE (théorique)
<b>VITESSE D'ÉVAPORATION:</b> NE	<b>pH :</b> SO	<b>% VOLATILE EN POIDS:</b> NE (théorique)
<b>POIDS PAR GALLON:</b> 10,8 (théorique)	<b>ASPECT DU PRODUIT:</b> Pâte marron	<b>TENEUR EN COV:</b> 26 g/L
<b>ODEUR:</b> Aucune	<b>SEUIL DE L'ODEUR:</b> ND	<b>POINT DE FUSION ET DE CONGÉLATION:</b> ND
<b>POINT ÉCLAIR:</b> Voir Section 5	<b>INFLAMMABILITÉ:</b> ND	<b>LEI/LÉS:</b> ND
<b>PRESSION DE VAPEUR:</b> ND	<b>DENSITÉ RELATIVE :</b> ND	<b>SOLUBILITÉ:</b> ND
<b>COEFFICIENT DE PARTITION :</b> ND	<b>TEMPÉRATURE D'AUTOIGNITION :</b> ND	<b>TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION:</b> ND
<b>VISCOSITÉ:</b> ND	<i>SO: Sans objet</i>	<i>ND: Non déterminé</i>

**SECTION 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ**

**STABILITÉ:** Stable. **POLYMÉRISATION DANGEREUSE:** Ne se produira pas.  
**CONDITIONS ET PRODUITS À ÉVITER:** Oxydants et humidité.  
**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:** Aucun connu.

**SECTION 11: TOXICITÉ**

**CONTACT AVEC LES YEUX:** À cause de la présence du composant 2, ce produit peut causer une grave irritation des yeux.  
**CONTACT AVEC LA PEAU:** L'exposition peut causer une légère irritation de la peau. Le contact prolongé ou répété peut provoquer des rougeurs, des brûlures, un assèchement et un fendillement de la peau. Les personnes présentant des troubles cutanés préexistants peuvent être plus sensibles aux effets de ce produit. À cause de la présence des composants 1 et 2, un contact prolongé ou répété peut causer une délipidation et un assèchement de la peau pouvant provoquer une dermatite.  
**INHALATION:** L'inhalation n'est pas une voie d'entrée du fait de la faible volatilité du produit.  
**INGESTION:** L'ingestion peut causer une irritation du conduit gastro-intestinal et/ou une ulcération ou des brûlures de la bouche et de la gorge. À cause de la présence du composant 2, l'ingestion peut causer des nausées, des vomissements, de la diarrhée et de l'agitation.  
**SIGNES AND SYMPTÔMES:** Symptômes d'irritation des yeux: douleur, larmoierement et gonflement. Symptômes d'irritation de la peau: rougeur, éruption et enflure. Symptômes d'irritation respiratoires: écoulement nasal, mal de gorge, douleur abdominale, nausées, vomissements et diarrhée.  
**CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES:** Les problèmes cutanés, oculaires et respiratoires peuvent être aggravés suite à l'exposition à ce produit.  
**AUTRES EFFETS SUR LA SANTÉ:** D'après des études sur des animaux de laboratoire enduits, certains asphaltes peuvent posséder une faible activité cancérigène. Les travailleurs n'ayant pas une bonne hygiène personnelle et dont la peau est exposée de façon directe et répétitive aux asphaltes pétroliers pendant plusieurs années peuvent potentiellement risquer de développer un cancer de la peau. Les contacts directs, intermittents ou occasionnels, avec des asphaltes pétroliers ne sont pas censés avoir des effets sérieux sur la santé en autant que de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que celles définies dans cette fiche signalétique, soient suivies. De plus, les vapeurs d'asphalte peuvent contenir des hydrocarbures aromatiques polycycliques dont certains sont reconnus comme étant cancérigènes.

**SECTION 12: INFORMATION ÉCOLOGIQUE**

<b>ECOTOXICITÉ:</b> SO	<b>DEGRADABILITÉ:</b> SO	<b>POTENTIEL DE BIOACCUMULATION:</b> SO
<b>MOBILITÉ DANS LE SOL:</b> SO	<b>AUTRES EFFETS NUISIBLES:</b> SO	

**SECTION 13: ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

**ÉLIMINATION DES DÉCHETS:** Suivre tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux pour une élimination appropriée.

**SECTION 14: TRANSPORT**

**PRODUITS DANGEREUX/NON DANGEREUX:** Non réglementé par DOT.  
**NUMÉRO ONU:** Aucun. **CLASSE DE RISQUES:** Aucun **GROUPE D'EMBALLAGE:** SO  
**APPELLATION RÉGLEMENTAIRE DE L'ONU:** SO  
**RISQUES ENVIRONNEMENTAUX :** Aucun connu.  
**INFORMATION SUR TRANSPORT EN VRAC:** Aucune.  
**PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:** Aucune.

**SECTION 15: INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION**

**AUTRES RÉGLEMENTATIONS:** Aucune connue.

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

**DATE DE LA PRÉPARATION:** 31-01-2018  
**PRÉPARÉ PAR:** Dave Carey

---

*L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.*

---

|

|